



RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025 - MATERNELLES

INFORMATIONS À CONSERVER

- **Contacts écoles et accueils de loisirs**



Trouvez les coordonnées de votre école et accueil de loisirs en scannant le QR-Code

- **Contact Direction de l'Éducation**

Tél. : 01 34 58 50 00



Posez directement vos questions depuis votre Portail Famille :

Activités périscolaires : accueil, étude, accueil de loisirs (ALSH), restauration scolaire : mise en place d'un PAI, utilisation du portail famille et pour toutes autres questions...

PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION

GÉREZ TOUTES VOS INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR VOTRE PORTAIL FAMILLE !

Connexion
www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay/
 Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.
 Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Éducation : education@velizy-villacoublay.fr

Accueil du matin

- Facturation forfaitaire dès la 1^{ère} présence de l'enfant à l'accueil
- Pas de réservation à effectuer
- Tarifs selon votre Quotient Familial

Démarrage
3/09

Restauration scolaire

- Prestation à réserver
- Délai d'enregistrement et d'annulation des demandes : 3 jours avant 11h30

Accueil du soir

- Prestation à réserver
- Délai d'enregistrement et d'annulation des demandes : 1 jour avant 16h30

+ d'infos sur les modalités de réservation : [Cliquez ici](#)

Le mercredi en accueil de loisirs
 Journée complète ou matinée (avec ou sans repas)

- Prestation à réserver
- Sous réserve de places disponibles
- Priorité aux familles dont les deux personnes exercent une activité.

ASTUCE

Facilitez vos démarches en enregistrant votre besoin pour l'année complète. Cliquez sur « Appliquer une périodicité » et complétez votre planning. Vous pourrez à tout moment modifier vos réservations.

TUTORIEL VIDÉO
Laissez-vous guider

Accessible uniquement depuis un PC.

Gérer les autorisations

Chaque parent doit compléter les autorisations (prises de vue, sorties...) pour chacun des enfants.

Justifier une absence

sur le Portail Famille ou l'application mobile Vélizy tout en 1

- délai : 10 jours pour transmettre votre justificatif
- les absences non justifiées sont facturées

La facturation

- Le paiement des prestations est calculé en fonction de votre Quotient Familial. Il permet de déterminer le barème tarifaire applicable aux prestations périscolaires. Consultez le détail des tarifs ([cliquez ici](#))

Simplifiez vos paiements

Facture unique. Pensez à opter pour le prélèvement automatique. Formulaire disponible sur le Portail Famille ([cliquez ici](#)). Consultez et téléchargez vos factures directement depuis votre espace personnel.

MES FACTURES

CLASSES DE DÉCOUVERTES	GUICHET UNIQUE - 2320007474 - AVRIL 2023
DIRECTION DE L'ÉDUCATION	Payeur : Madame
GUICHET UNIQUE	Facture du 10/05/2023 A régler avant le 31/05/2023
2320007474 - Avril 2023	Facture réglée : 109,99 €
2320005290 - Mars 2023	Facture réglée : 158,90 €
2320003128 - Février 2023	Facture réglée : 50,90 €
2320000960 - Janvier 2023	Facture réglée : 81,44 €

Reste à payer : 0,00 € Montant total : 109,99 €

TÉLÉCHARGER MA FACTURE

Retrouvez toutes les informations ainsi que le règlement intérieur des temps périscolaires sur le site de la ville www.velizy-villacoublay.fr - rubrique Éducation

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil de loisirs	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire
8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
11H30 À 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13H30 À 16H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES DATES DES CAMPAGNES D'INSCRIPTION

Inscriptions aux accueils de loisirs sur votre portail famille

PÉRIODES	DATES	INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES ET DE L'ALSH DU MERCREDI
Rentrée scolaire	2/09	Ouverture des inscriptions : 18/06

PÉRIODES	DATES DES VACANCES	PÉRIODE D'INSCRIPTION SUR LE PORTAIL FAMILLE
Vacances d'automne	Du 19/10 au 04/11	Du 16/09 au 29/09
Vacances de fin d'année	Du 21/12 au 06/01	Du 18/11 au 01/12
Vacances d'hiver	Du 15/02 au 03/03	Du 13/01 au 26/01
Vacances de printemps	Du 12/04 au 28/04	Du 10/03 au 23/03
Vacances d'été	Du 05/07 au 01/09	Du 26/05 au 15/06

Les écoles et les ALSH seront fermés du 29 au 30 mai 2025 pour le pont de l'ascension



RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025 - ÉLÉMENTAIRES

INFORMATIONS À CONSERVER

- **Contacts écoles et accueils de loisirs**



Trouvez les coordonnées de votre école et accueil de loisirs en scannant le QR-Code

- **Contact Direction de l'Éducation**

Tél. : 01 34 58 50 00



Posez directement vos questions depuis votre Portail Famille :

Activités périscolaires : accueil, étude, accueil de loisirs (ALSH), restauration scolaire : mise en place d'un PAI, utilisation du portail famille et pour toutes autres questions...



PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION

GÉREZ TOUTES VOS INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR VOTRE PORTAIL FAMILLE !



Connexion

www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay/
Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.
Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Éducation : education@velizy-villacoublay.fr



Accueil du matin

- Facturation forfaitaire dès la 1^{ère} présence de l'enfant à l'accueil
- Pas de réservation à effectuer
- Tarifs selon votre Quotient Familial



Restauration scolaire

- Prestation à réserver
- Délai d'enregistrement et d'annulation des demandes : 3 jours avant 11h30.
- ⚠ Pour le mercredi si votre enfant déjeune à la restauration scolaire sans rester à l'accueil de loisirs, il convient tout de même de réserver son repas depuis la prestation « ALSH Mercredi » : repas scolaire seul.



Accueil du soir (étude surveillée ou garderie)

- Prestation à réserver
- Délai d'enregistrement et d'annulation des demandes : 1 jour avant 16h30
- Le goûter doit être fourni par la famille

À noter : il n'y a pas d'étude chaque vendredi de veille de vacances scolaires.
Si vous avez besoin de faire garder votre enfant, effectuez une réservation pour l'accueil du soir.

+ d'infos sur les modalités de réservation : [Cliquez ici](#)



Le mercredi en accueil de loisirs

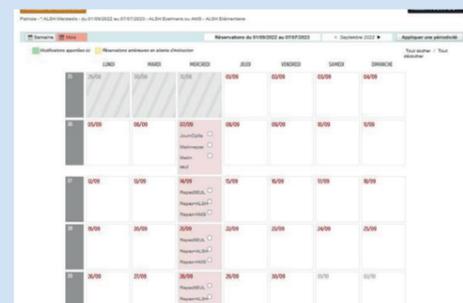
- Délai d'enregistrement et d'annulation des demandes : 3 jours avant 7h30 1/2 journée (repas inclus dans la prestation). Vous souhaitez récupérer votre enfant après le repas : réservez le repas en cliquant sur l'option « Repas seul » dans l'activité « ALSH / Mercredis ».

Exception pour les mercredis 4 septembre 2024 et 2 juillet 2025 : journée complète.

Priorité aux familles dont les deux parents exercent une activité professionnelle.

La périodicité pour les mercredis en élémentaire ne s'appliquera que du 11 septembre 2024 au 25 juin 2025.

⚠ Pour les mercredis 4 septembre 2024 et 2 juillet 2025 : la réservation doit se faire **individuellement** !



ALSH « option AMS » Accueil Multi-Sports

Afin de favoriser l'accès au sport à l'ensemble des enfants de la collectivité, une option « AMS » est proposée à l'ensemble des enfants scolarisés du CP au CM2.

Le choix de cette option nécessite une présence régulière de l'enfant, aussi, pour une bonne cohésion de groupe et l'intérêt des activités proposées, nous vous invitons à ne pas alterner entre les différentes options et à maintenir la présence de l'enfant au moins d'une période de vacances à vacances.

ASTUCE

Facilitez vos démarches en enregistrant votre besoin pour l'année complète. Cliquez sur « Appliquer une périodicité » et complétez votre planning. Vous pourrez à tout moment modifier vos réservations.



TUTORIEL VIDÉO
Laissez-vous guider



Accessible uniquement depuis un PC.

Gérer les autorisations

Chaque parent doit compléter les autorisations (prises de vue, sorties...) pour chacun des enfants.



Justifier une absence

sur le Portail Famille ou l'application mobile Vélizy tout en 1

- délai : 10 jours pour transmettre votre justificatif
- les absences non justifiées sont facturées

La facturation

- Le paiement des prestations est calculé en fonction de votre Quotient Familial. Il permet de déterminer le barème tarifaire applicable aux prestations périscolaires. Consultez le détail des tarifs ([cliquez ici](#))



Simplifiez vos paiements

Facture unique.
Pensez à opter pour le prélèvement automatique.
Formulaire disponible sur le Portail Famille ([cliquez ici](#)).
Consultez et téléchargez vos factures directement depuis votre espace personnel.

MES FACTURES		GUICHET UNIQUE - 2320007474 - AVRIL 2023			
CLASSES DE DÉCOUVERTES		Payeur : Madame			
DIRECTION DE L'ÉDUCATION		Facture du	A régler avant le	Reste à payer	Montant total
GUICHET UNIQUE		10/05/2023	31/05/2023	0,00 €	109,99 €
2320007474 - Avril 2023	Facture réglée : 109,99 €	Facture réglée			
2320005290 - Mars 2023	Facture réglée : 158,90 €				
2320003128 - Février 2023	Facture réglée : 50,90 €				
2320000960 - Janvier 2023	Facture réglée : 81,44 €				
		TÉLÉCHARGER MA FACTURE			
					

Le saviez-vous ?

Le Maire et le Conseil Municipal offrent aux élèves des écoles élémentaires un trousseau scolaire. Cahiers, crayons, feutres... Retrouvez le listing [ici](#) ou sur le site de Ville : www.velizy-villacoublay.fr > Mon quotidien > Education > La scolarité de vos enfants > Écoles



Retrouvez toutes les informations ainsi que le règlement intérieur des temps périscolaires sur le site de la ville

www.velizy-villacoublay.fr - rubrique Éducation

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

En accord avec l'Education Nationale, la ville de Vélizy-Villacoublay propose depuis 1996 un aménagement des rythmes scolaires en organisant la semaine d'enseignement sur 4 jours et demi pour les enfants scolarisés en élémentaire. Cette organisation permet aux enfants de bénéficier d'un temps d'enseignement essentiellement réparti sur les matinées, moments plus propices aux apprentissages selon les chronobiologistes, mais également de profiter d'activités périscolaires (TAP) gratuites propices à leur épanouissement et à leur réussite.

EMPLOI DU TEMPS TAP

Écoles Exelmans, Fronval, Jean Macé, Mermoz Cycle 3, Mozart Cycle 2						Écoles Buisson, Mermoz Cycle 2, Mozart Cycle 3, Rabourdin, Simone Veil					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire
8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
11H30 À 13H30	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 1h30 de 11h30 à 13h	Pause méridienne	Pause méridienne	11H30 À 13H30	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 1h30 de 11h30 à 13h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h
13H30 À 15H00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 1h30	Temps périscolaire	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 1h30	13H30 À 15H00	Temps scolaire 1h30	Temps scolaire 3h00	Temps périscolaire	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
15H00 À 16H30		TAP 1h30			TAP 1h30	15H00 À 16H30	TAP 1h30			TAP 1h30	
16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire	16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire

L'emploi du temps définitif de votre enfant vous sera remis par le directeur scolaire, au plus tard au moment de la rentrée.

Du 2/09 au 6/09 et du 2/07 au 6/07 : semaine scolaire de 4 jours, mercredi avec ALSH toute la journée.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES DATES DES CAMPAGNES D'INSCRIPTION

Inscriptions aux accueils de loisirs sur votre portail famille

PÉRIODES	DATES	INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES ET DE L'ALSH DU MERCREDI
Rentrée scolaire	2/09	Ouverture des inscriptions : 18/06

PÉRIODES	DATES DES VACANCES	PÉRIODE D'INSCRIPTION SUR LE PORTAIL FAMILLE
Vacances d'automne	Du 19/10 au 04/11	Du 16/09 au 29/09
Vacances de fin d'année	Du 21/12 au 06/01	Du 18/11 au 01/12
Vacances d'hiver	Du 15/02 au 03/03	Du 13/01 au 26/01
Vacances de printemps	Du 12/04 au 28/04	Du 10/03 au 23/03
Vacances d'été	Du 05/07 au 01/09	Du 26/05 au 15/06

Les écoles et les ALSH seront fermés du 29 au 30 mai 2025 pour le pont de l'ascension